

ST GrePo / Au-delà du mandat : pour une approche globale de la représentation politique

Clément Arambourou (Centre Émile Durkheim, SciencesPo Bordeaux/Université de La Rochelle, arambourouclément@yahoo.fr) et Fanny Bugnon (Centre Émile Durkheim, SciencesPo Bordeaux/Université Rennes 2, fanny.bugnon@gmail.com)

LES QUESTIONS SEXUELLES DANS LA CAMPAGNE MUNICIPALE D'ALAIN JUPPÉ (2013-2014) : UNE CONTRIBUTION AU TRAVAIL D'UNIFICATION DE LA REPRÉSENTATION

INTRODUCTION

« La première des "contraintes" dans une campagne électorale forcément "localisée" est sans doute de devoir apparaître bleu pour les amateurs de bleu (il y en a), et de faire *en même temps* oublier qu'on est bleu pour le reste des chaland ; reste qui peut d'ailleurs être la majorité parmi les électeurs » remarquait Jacques Lagroye (1993, p. 172). Cette règle formulée à une époque où le champ politique français était moins marqué qu'aujourd'hui par la « sexualisation des questions politiques » et la « politisation des questions sexuelles » (Fassin, 2008) s'applique-t-elle encore quand apparaissent des enjeux au premier abord particulièrement conflictuels ? Cela semble bel et bien être le cas et c'est ce qu'il s'agira de montrer à partir de l'étude de l'entreprise politique menée par Alain Juppé à l'occasion de l'élection municipale bordelaise de 2014.

Du point de vue des sciences sociales du politique, la représentation peut-être définie comme « l'ensemble des mécanismes par lesquels un individu se voit reconnaître, par un processus de délégation, un rôle de mandataire des intérêts spécifiques d'une communauté d'individus et/ou d'une organisation » (Nay, 1997, p. 29). C'est aussi toute la « division du travail » qui structure ce « rapport social » caractérisé par la différenciation des « rôles » de représentant et de représenté (Lacroix, 1985). Le représentant peut alors être défini comme « un agent mandaté pour assumer une fonction d'expression et de représentation » des « intérêts » du groupe ou de l'organisation représentée (Nay, 1997, p. 30). Il assure alors une « fonction de figuration » – activité symbolique par laquelle il incarne le groupe et son unité – et une « fonction de médiation » consistant à articuler et concilier les exigences diverses propres au représenté (rôle de dirigeant) ou extérieures à lui (rôle de porte-parole). Si la représentation est bien un travail de mise en scène agissant sur les représentations, elle est plus un travail de rassemblement (Lacroix, 1985) qu'un travail de division (Bourdieu, 1981). Certainement faut-il reconnaître le caractère dual du travail de figuration, ce qu'Olivier Nay fait déjà pour le travail de médiation. En effet, par représentation-figuration, Pierre Rosanvallon désigne un processus contradictoire de « figuration de la totalité et d'incarnation des particularités » (Rosanvallon, 1998, p. 23). La représentation consiste donc à créer l'unité du groupe par-delà une diversité qui n'est pas ignorée, activité qui passe notamment par un travail sur les représentations, autrement dit, un travail symbolique qui est un « travail de construction et de gestion du sens » (Braud, 1996, p. 87).

Aujourd'hui et en politique, le statut de représentant passe avant tout par l'opération électorale. Le rôle de représentant repose donc sur une activité préalable de collecte des voix. Ce travail d'agrégation des soutiens est consubstantiel à l'émergence de la « démocratie représentative » (Gaxie, 2000). Si l'avènement de ce régime est associé à la constitution d'un champ politique de plus en plus autonome et professionnalisé conduisant à la spécialisation croissante du rôle de représentant, les oppositions entre ces derniers sont toujours liées aux représentés qui, bien que tendanciellement réduits au rôle de profanes, ont la capacité d'arbitrer les luttes politiques (Bourdieu, 2000). L'élection – qui est une des principales modalités d'intervention des représentés dans les luttes entre représentants – peut alors être conçue « comme une modalité et une temporalité, spécifique mais non exclusive » du travail de représentation (Mazeaud, 2014, p. 12). Il s'agit alors de prêter aussi bien attention aux présentations de soi des candidat.e.s qu'aux thématiques mobilisées. En effet, dans une campagne municipale, « le choix des thèmes apparaît inséparable de celui de l'image que cherche à donner chacun des [...] candidats » (Sawicki, 1994, p. 138), image et thèmes susceptibles d'informer sur la représentation du monde social véhiculée. Ce qui est étudié est donc une opération de représentation symbolique qui se coule dans le cadre d'un processus formel de délégation. .

L'étude de l'exercice des rôles de candidat endossés par A. Juppé et ses colistiers à l'occasion du scrutin municipal de 2014 s'inscrit dans un contexte particulier. Le maire sortant de Bordeaux fait en effet campagne auprès d'un corps électoral qui, après lui avoir préféré la candidate socialiste lors des élections législatives de 2007, a majoritairement voté pour François Hollande en 2012. Le début de la présidence de ce dernier a notamment été marqué par l'extension du droit au mariage au couple de même sexe. A la suite de cette réforme législative, le scrutin municipal de 2014 est marqué par une situation de déplacement de la contestation contre l'extension du droit au mariage aux couples de même sexe. De nationale, la controverse devient municipale à travers la mobilisation d'opposant.e.s bien décidé.e.s à profiter de ce scrutin local pour contrecarrer l'application de cette loi et, au-delà, dénoncer les politiques éducatives de lutte contre les stéréotypes de genre proposées par l'Education nationale. De plus, avec l'application de la contrainte paritaire à la formation des assemblées intercommunales et le maintien de la règle paritaire pour la formation des listes, assemblées et exécutifs municipaux, ce scrutin à toutes les chances de faire de cette scène politique locale une « scène de genre » .

Ce dernier point est souligné par les travaux sur la réforme paritaire (Achin et alii, 2007). Ces derniers se sont avant tout intéressés au fonctionnement du genre féminin comme stigmaté ou ressource politique. Ici, il s'agit de déplacer cette interrogation afin d'identifier le caractère habilitant ou contraignant d'une sexualisation de la vie politique et d'une politisation des questions sexuelles non pas pour les carrières politiques individuelles mais pour une entreprise de représentation politique. Il s'agit plus précisément d'une liste d'union de la droite et du centre (UMP-UDI-MoDem) mené par un acteur à la trajectoire politique remarquable – A. Juppé. La question est d'autant plus intéressante que, si l'on se réfère au niveau national, cette alliance à toutes les chances d'être traversées par les divisions autour de ces questions.

Notre propos s'appuie sur l'étude du travail de campagne appréhendé « au plus près » et « au concret » (Agrikoliansky et alii, 2011) par le biais d'un suivi ethnographique des équipes d'A. Juppé dans deux quartiers de la ville, travail de terrain complété par une veille de la presse locale, une participation aux grands événements de la campagne au niveau municipal et la passation d'entretiens de recherche, étude réalisée par un binôme mixte intégré dans une équipe de recherche

plus large¹. La compréhension du caractère habilitant ou contraignant de cette sexualisation de la vie et des question politiques nécessite de réinscrire l'entreprise politique bordelaise d'Alain Juppé dans une généalogie territoriale, personnelle et institutionnelle (I). Le travail de représentation qui nous intéresse peut alors être analytiquement dissocié en un travail de représentation de la question des femmes (II) et un travail de politisation de la question homosexuelle (III) qui montrent tous deux l'importance de cette dynamique de sexualisation pour la mise en scène et la mise en sens d'une opération de conciliation des identités et des intérêts contradictoires du groupe représenté..

I) L'ESPRIT DES LIEUX ET D'UN GRAND HOMME, UN ESPACE POLITIQUE MARQUÉ PAR LA CONCILIATION

« Pour être maire de Bordeaux, il faut être un homme de bon aloi et de grande dimension » déclare Jacques Chaban-Delmas au journal *Sud Ouest* du 13 octobre 1993 (cité in Victoire, 2014, p. 69), peu de temps avant de désigner Alain Juppé comme son successeur. En effet, l'arrivée d'Alain Juppé au palais Rohan en 1995 est le résultat d'une cooptation prenant la forme d'un adoubement. Ainsi, le futur maire de Bordeaux peut capter l'héritage chabaniste. C'est en se conformant à « l'esprit des lieux » (Faure, 2015), au mode de régulation des rapports politiques et à un mode de représentation des rapports sociaux particuliers, qu'Alain Juppé s'ancre dans le jeu politique bordelais.

La vie politique bordelaise de l'après seconde guerre mondiale est marquée par la domination de Jacques Chaban-Delmas. Député de 1946 à 1997 et maire de Bordeaux de 1947 à 1995, ce gaulliste et ancien résistant est l'archétype du « grand feudataire » (Mabileau, 1991, p. 94) : plusieurs fois ministres sous la quatrième République, Premier ministre de Georges Pompidou de 1969 à 1972, président de l'Assemblée nationale à trois reprises pour une durée cumulée de plus de 15 ans, présidentiable et troisième à l'élection présidentielle de 1974, rarement contesté à la présidence de la Communauté urbaine de Bordeaux (hormis entre 1977 et 1983 où le siège revient au maire socialiste de Mérignac) et également président du conseil régional d'Aquitaine à deux reprises. Ces longs cumuls horizontaux et verticaux de nombreuses positions ont nourri le « mythe » du « duc d'Aquitaine » (Sadran, 2007) – surnom donnée à J. Chaban-Delmas. L'entreprise politique de ce dernier a été l'objet d'importants travaux de science politique. Jacques Lagroye (1973) montre ainsi comment ce gaulliste et ancien résistant contribue à redorer le blason d'une ville marquée par la collaboration de son personnel politico-administratif et de sa bourgeoisie. La dimension symbolique du leadership de Jacques Chaban-Delmas est forte. Elle repose sur une image personnelle faite de qualités mises au service de la ville : dynamisme (sportif, il fut international de rugby et joueur de tennis), rassemblement (celui des « forces vives » au service de la ville et formant « l'équipe de Bordeaux »), relais parisiens (pour « faire avancer les dossiers »), etc. Ce leadership a également une dimension collective ; il repose sur les relations entretenues avec les milieux patronaux et religieux qui participent à la diffusion de cette image auprès de la population. Le rassemblement autour de J. Chaban-Delmas va bien au-delà de la « catégorie dirigeante » bordelaise. Il transcende encore les clivages partisans. Cette configuration politique territoriale particulière est qualifiée de « système Chaban » par Jean-François Médard (2006). Ce « système » se caractérise par l'association des maires socialistes des villes périphériques à la gestion de la Communauté urbaine et par la vassalisation des opposants potentiels sur le territoire bordelais, opposants qui sont alors intégrés à l'équipe du maire ; il en va ainsi de l'écologiste Michel Duchêne élu au conseil municipal en 1989 (Garraud, 1994). Ce « système » repose encore sur un pacte de non-agression : Jacques Chaban-Delmas n'intente pas aux positions des maires socialistes des villes périphériques qui bénéficient encore des politiques menées au niveau de l'agglomération. En échange, il obtient leur

¹ Dans le cadre de l'ANR GENEREL piloté par Magali Della Sudda (CNRS, Centre Emile Durkheim).

fidélité à la CUB et la tranquillité sur la ville-centre.

Comme celle de « Chaban » en son temps, la candidature d'A. Juppé est soutenue par les milieux d'affaires locaux qui veulent dynamiser une ville et une agglomération jugées « endormies » (Restier-Melleray, 2002). Ces leaders économiques pensent pouvoir bénéficier des réseaux de ce personnage d'envergure nationale – Alain Juppé est alors ministre des Affaires étrangères d'Edouard Balladur (1993-1995) et Premier ministre (1995-1997) de Jacques Chirac quand il est élu maire en 1995. Auparavant, cet énarque passé par le corps de l'Inspection des finances a été ministre du Budget et porte-parole du gouvernement de Jacques Chirac (1986-1988). A Paris, il a été l'adjoint en charge des Finances de ce même Jacques Chirac (1983-1995), il a donc l'expérience de la gestion d'une grande ville – la capitale – dont il est également l'élu à l'Assemblée nationale. Les premières mandatures d'Alain Juppé à Bordeaux sont marquées par le maintien de traits de fonctionnement typiques de la configuration politique bordelaise. Le nouveau maire s'appuie sur des catégories sociales et des logiques dont profitait déjà l'ancien maire de Bordeaux. Il en va également du brouillage des affiliations politiques. En 2001, alors que la droite est théoriquement en minorité au sein du conseil de la CUB, Alain Juppé est élu président de l'intercommunalité grâce à deux voix de gauche se portant opportunément sur son nom.

Néanmoins, des transformations sont à noter au niveau des rapports de force politiques dans l'agglomération bordelaise. En 1989, Alain Rousset (PS) prend la tête de la mairie de Pessac – troisième ville de la CUB. En 2001, Vincent Feltesse (PS) ravit la mairie de Blanquefort au centre-droit. En 2004, Alain Juppé démissionne de tous ses mandats en raison de sa condamnation à un an d'inéligibilité dans l'affaire dite des « emplois fictifs de la ville de Paris » et part s'exiler au Québec (Le Bart, 2009). Dès lors, A. Juppé hors-jeu, cette progression électorale de la gauche socialiste et de ses affidés se traduit par l'élection d'A. Rousset à la tête de l'intercommunalité. Élu député en 2007 et déjà président de la région Aquitaine depuis 1998, ce dernier laisse la présidence de la CUB à un de ses proches, V. Feltesse. En 2007, Ségolène Royal arrive en tête du second tour de l'élection présidentielle à Bordeaux (52,44% des voix). Cette même année, Alain Juppé perd son mandat de député de la deuxième circonscription de la Gironde au profit de Michèle Delaunay (PS). En 2008 et en raison de ces évolutions, A. Rousset décide de se présenter sur la ville-centre avec l'espoir de ravir le poste de maire de Bordeaux, sans succès. En effet, A. Juppé réalise toujours des scores municipaux confortables en remportant les élections dès le premier tour avec plus de 56% des suffrages exprimés en 2008, comme en 2006, à l'occasion de l'élection partielle qui marque son retour dans la vie politique française. Alors qu'un certain nombre de grandes villes (Paris, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Rennes, Toulouse, etc.) sont dirigées par des équipes municipales de gauche, Bordeaux reste à droite et ne connaît pas d'alternance. En 2012, dans le prolongement du bon score réalisé par S. Royal en 2007, François Hollande obtient 57,18% des suffrages exprimés à Bordeaux et M. Delaunay est réélue députée. C'est toujours avec l'idée que les bons scores nationaux du Parti socialiste à Bordeaux – imputés aux « nouveaux habitants » de la ville centre supposées être attirées par le renouvellement urbain – doivent se traduire un jour par une victoire aux scrutins municipaux que le PS investit V. Feltesse comme tête de liste de l'alliance PS, EELV et PRG à l'élection municipale de 2014. Depuis 2012, M. Delaunay nommée Ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie au sein du gouvernement Ayrault, c'est en sa qualité de suppléant que V. Feltesse occupe un siège de député au palais Bourbon.

Les évolutions de la configuration politique bordelaise s'inscrivent dans le contexte général de sexualisation de la vie et des questions politiques. Ainsi, l'irruption de M. Delaunay dans le jeu politique local se fait à l'occasion de l'investissement de la « contrainte » paritaire par des leaders politiques en recherche de femmes symbolisant une extériorité au champ politique (Achin et

Paoletti, 2002). En tant qu'élue locale puis députée, la future Ministre insiste notamment sur l'attention qu'elle porte à la cause des femmes. Elle joue également d'une féminité et d'une proximité censées la différencier du personnel politique masculin en place et des représentant-e-s de la droite, catégories dont Alain Juppé est le parangon (Arambourou, 2014a). L'investiture de M. Delaunay au scrutin législatif de 2007 s'inscrit dans le sillage d'une précédente féminisation de la candidature socialiste face au maire de Bordeaux, expérience qui montre toutes les injonctions contradictoires qui pèsent sur les femmes en lice (Paoletti, 2004). Cette intrication des questions politiques et des questions sexuelles touche aussi le travail politique des hommes. Ainsi, c'est grâce à l'exercice d'un mandat de maire marqué par l'investissement de thématiques se voulant innovantes et parmi lesquelles se trouvent la parité en politique et la lutte contre les stéréotypes de genre que V. Feltesse acquiert une position de leadership lui permettant de devenir le plus jeune président de communauté urbaine de France (Arambourou, 2009). En tant que parlementaire siégeant en lieu et place de M. Delaunay, V. Feltesse est notamment l'auteur d'un rapport remis à la ministre des droits des femmes portant sur l'*Égalité femmes/hommes dans les territoires* (2013). Pour sa part et dans le cadre de ses publications politiques, A. Juppé construit une image d'homme blessé et réflexif, cela afin de gommer les stigmates technocratique et affairiste qui pèsent sur lui ; c'est une rupture avec la masculinité politique telle que dénoncée par les discours pro-paritaires – à l'instar de ceux tenus par son adversaire M. Delaunay – que le maire de Bordeaux tente d'opérer.

La sexualisation de la vie et des questions politiques bordelaises précèdent donc le scrutin municipal de 2014. De plus, le temps long de cette campagne électorale d'A. Juppé peut être circonscrit par deux événements. : la signature, en mai 2013, de la *Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale* par la Ville de Bordeaux et, le 6 octobre 2014, l'installation officielle par A. Juppé de l'observatoire bordelais de l'égalité, structure qui voit notamment la participation de représentant.e.s du centre LGBT bordelais (Le Girofard). Son installation s'accompagne également de promesses de financement pour cette association LGBT ainsi que pour le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles en Gironde². La mairie de Bordeaux entend donc mettre en avant une inflexion de sa politique municipale en faveur des droits des femmes et des minorités sexuelles. Fort logiquement, les questions sexuelles se retrouvent dans la campagne municipale de l'équipe d'A. Juppé. Contrairement à leurs usages dans le cadre des entreprises politiques de M. Delaunay et de V. Feltesse, cette dynamique de sexualisation s'inscrit dans une démarche conciliatrice prônant un rassemblement au-delà du clivage gauche-droite, opération favorisée par un héritage politique particulier.

II) « PERFORMER » EN ÉTANT UNE FEMME MAIS CONCILIER AVANT TOUT

La campagne menée par A. Juppé s'organise autour d'une double démarche : cultiver l'électorat traditionnel de la droite et du centre sur le terrain des valeurs et séduire de nouveaux électeurs, notamment en allant reprendre des voix s'étant portées sur la candidature présidentielle de F. Hollande en 2012 ; l'équipe d'A. Juppé se targue fréquemment de pouvoir attirer à elle des électrices et des électeurs votant à gauche à l'occasion des scrutins nationaux. C'est en ce sens que la question des femmes, construite autour de la valorisation du féminin est largement investie. Elle l'est davantage par l'équipe d'A. Juppé que par celle de son principal concurrent socialiste, V. Feltesse. Bien que ce dernier affiche une sensibilité féministe, il a dans le pied une solide épine : à une semaine du premier tour des élections législatives de 2012, Emmanuelle Ajon, alors suppléante de M. Delaunay tout juste nommée Ministre déléguée, est évincée au profit de V. Feltesse qui fait ainsi son entrée au palais Bourbon. Ce dernier entache ainsi durablement son image

² Nicolas César, « Bordeaux crée un observatoire de l'égalité », *Aqui.fr*, 07/10/2014

d'homme favorable à la cause des femmes.

Dans la campagne de 2014, A. Juppé se fait avant tout remarquer par l'activation d'un registre « profemme » (Guionnet, 2002). Comme pour d'autres établis du champ politique (Guionnet, 2013), pour A. Juppé, la question des femmes devient ainsi une ressource supplémentaire qu'il peut ajouter à un capital déjà bien fourni. La mise en avant de cette question s'appuie sur un registre complémentariste mettant en avant les supposées « vertus » (Paoletti et Laufer, 2010) politiques et surtout économiques des femmes. Déclinée tout au long de la campagne, cette démarche mobilise à la fois les candidat-e-s et les entourages politiques à travers une promotion de qualités « féminines » relativement traditionnelles.

Dans le cadre de cette campagne, la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale précédemment mentionnée fait l'objet d'une publicité discrète. Néanmoins, comme le registre « profemme » alors particulièrement investi, cet engagement contribue à corriger l'image d'un maire de Bordeaux marquée par le renvoi des « Juppettes », surnom donné aux douze femmes du premier gouvernement d'A. Juppé « débarquées » six mois après leur nomination, épisode considéré comme une « féminisation en trompe-l'œil » (Sineau, 2011, p. 166) et associé au sexisme en politique. Quasiment 20 ans après cet épisode, l'équipe d'A. Juppé propose de développer une « ville au féminin ». Le « projet de la mandature 2014-2020 » comporte ainsi un encadré intitulé « BORDEAUX VILLE AU FEMININ » :

« De grands projets sont encore nécessaires pour garantir aux femmes égalité des droits et égalité des chances. Pour avancer, il est notamment nécessaire de : faciliter la conciliation vie familiale/vie professionnelle, promouvoir et accompagner l'entrepreneuriat féminin [...], favoriser la mise en réseau des initiatives féminines (notamment les nouvelles arrivantes), atteindre la parité dans les exécutifs municipal [...] et métropolitain [...], labelliser les clubs sportifs féminins pour soutenir leur développement. »

Ces points sont aussi présentés sur les scènes des différentes réunions publiques. C'est le cas lors des meetings tenus à l'espace Saint-Rémi après l'inauguration de la permanence de campagne (13/12/2013) et au théâtre Femina afin de présenter le programme électoral (17/01/2014) lors desquels un temps spécifique est consacré à cette question. Il s'agit alors de valoriser ce que l'on est tenté d'appeler des « *wonderwoman* du quotidien », et cela à travers la promotion du sport féminin ou de l'entrepreneuriat des femmes, deux thématiques liées par l'idée de réussite au féminin dans des domaines dans lesquels les hommes occupent généralement davantage le devant de la scène. Ainsi, le collectif « les Elles de Juppé », animé par trois élues de la majorité municipale et regroupant une centaine de femmes réfléchissant sur les questions « de la famille, de la jeunesse, de l'entrepreneuriat au féminin et du bénévolat » est particulièrement mis en avant. Lors du meeting de lancement de la campagne d'A. Juppé, une des porte-paroles de ce collectif souligne : « l'entrepreneuriat au féminin est un sujet qui nous tient particulièrement à cœur. Nous les femmes, nous avons un grand potentiel de création de richesses alors qu'on ne crée pas assez d'entreprises en France. Il faut que Bordeaux soit précurseur sur ces questions. Il faut créer une charte de l'entrepreneuriat au féminin ». Ce à quoi A. Juppé répond, enthousiaste : « Les “Elles de Juppé”, j'ai passé un excellent moment avec vous. Monsieur les entrepreneurs vous n'avez qu'à bien vous tenir, les entrepreneuses sont là ! ».

Le sens de cette politisation de la question « femmes » apparaît le plus clairement et le plus notablement à l'occasion de la soirée organisée le 7 mars, la veille de la journée internationale pour

les droits des femmes³. Présenté par Isabelle Juppé, qui « monte sur la scène pour Bordeaux et pour moi » (A. Juppé), cet événement se déroule dans une salle du très chic cours Mably toute éclairée de rose pour l'occasion et présente une série de « témoignages positifs » répartis autour de 3 thématiques : « innover, transmettre, se dépasser ». Ici on met en avant une assistante maternelle, mère de 3 enfants, devenue entraîneuse de rugby pour suivre ses fils dans leur passion. Là une nouvelle habitante ayant suivi son mari, créatrice d'une *start up*. Plus tard une chercheuse en médecine qui met en avant des éléments domestiques : « Je continue à remplir le frigo, ma machine à laver, les enfants vous remettent à votre place. Le petit dernier me disait que je ne passe pas un après-midi avec lui et que "c'est mal d'être célèbre" ». Déterminées à partir d'une figure maternelle, les femmes sont donc renvoyées à des arrangements conjugaux. En première ligne, I. Juppé endosse ainsi le rôle conventionnel d'épouse soutenant l'entreprise politique de son mari et présumée habilitée à parler des femmes. L'arrangement conjugal d'A. Juppé symbolise la complémentarité et l'exemplarité du couple qu'il forme avec Isabelle. Cette dernière est par ailleurs présente à l'occasion de chaque grand événement de campagne (inauguration de la permanence, meetings importants, soirées spéciales, etc.) au cours desquels elle accompagne son époux à son arrivée, salue la foule sur scène en sa compagnie et l'écoute ensuite patiemment. Le clou de cette soirée du 7 mars est l'intervention d'une des colistières d'A. Juppé : Virginie Calmels. Elle y parle de son expérience de femme dirigeante d'entreprise. Très à l'aise devant l'assistance, elle célèbre les « femmes toutes mains » (Fraisie, 1979), quelles que soient leurs positions sociales, dont le dénominateur commun est d'être des gestionnaires familiales et domestiques : « les femmes sont très courageuses, elles le prouvent tous les jours », « toutes les femmes sont multitâches ». Elles peuvent donc « gérer le frigidaire, la nounou, le mari, etc., [car] naturellement, on est comme ça, c'est un atout pour l'entreprise. » La modernité revendiquée par les colistières d'A. Juppé ne s'oppose pas à la revendication de leur dépendance. En effet, elles expliquent devoir leur ascension à des hommes. C'est encore le cas de V. Calmels qui raconte : « j'ai beaucoup travaillé avec des hommes au-dessus de moi et pas avec des femmes. Il faut des hommes qui font confiance aux femmes, et toutes les colistières, on a de la chance de travailler avec Alain Juppé qui fait confiance aux femmes, qui fera même la parité parmi ses adjointes alors que ce n'est pas obligatoire. » La promotion des femmes sous l'angle de la réussite au féminin véhicule une vision irénique des rapports sociaux de sexe. Cette déconflictualisation caractérise encore les rapports entre les sexes au sein d'entreprises économiques et politiques caractérisées par la bienveillance des hommes et la bonne volonté de femmes recrutées parce que différentes.

V. Calmels est une quarantenaire, mère de deux enfants. Elle fait ses premiers pas en politique. Dotée d'une expérience professionnelle internationale, ancienne dirigeante de Canal + et Endemol, elle constitue la surprise de cette campagne et rencontre un large écho médiatique. Ce recrutement opéré par A. Juppé est notamment remarqué par la presse nationale⁴. Le journal *lenouveléconomiste.fr* consacre ainsi un portrait à celle qui dès ses premières apparitions au côté du maire de Bordeaux commence à être considérée comme sa « dauphine », pressentiment qui va en grandissant après sa nomination au poste d'adjointe en charge de l'économie, de l'emploi et de la croissance durable (1ère adjointe). Elle incarne en tous points la féminité valorisée par cette entreprise politique, une féminité impliquée dans l'entreprise capitaliste, mais pas que :

-« A 42 ans, Madame a un brin vécu. Loin d'elle, pourtant, les caricatures que certains ont voulu tailler. Cost-killeuse, négociatrice acharnée, financière obsessionnelle de l'ebitda...

³ L'événement a lieu le vendredi 7 mars au soir. En effet, le 8 mars, A. Juppé doit être présent à Pau (64) pour supporter François Bayrou. Le soir même, il doit d'éclipser pour participer au meeting du candidat qu'il soutient à Pessac (33)

⁴ Laurie Bodescher, « Bordeaux : le duel Juppé/Feltse dans la presse nationale », *sudouest.fr*, 04/02/2014.

Depuis dix ans, la Margaret Thatcher des médias a été enfermée dans une image trop réductrice bien qu'en partie réelle, antonyme de sa nature profonde. "Si l'on me parle de Bordeaux et de politique, on me prend par les sentiments", lance t-elle, malicieuse. Les sentiments ? Vous l'aurez sans doute compris, "la fausse tendre", telle qu'elle s'amuse à se définir, est bien plus affective et passionnée qu'elle ne voudrait bien le laisser paraître. »

-« Un robot de cartésianisme pensent, tout bas, certains des grands patrons qui la côtoient. Dieu qu'ils sont loin du compte. "Au nom de l'amour, tout est possible." Virginie l'affirme. »

-« Née à Talence, d'une mère vivant à Bordeaux et d'un père rapatrié d'Algérie qui a tout perdu lors de l'indépendance, Virginie a effectué sa petite scolarité à l'école du Bon-Pasteur de Bordeaux. Sa sœur y vit encore. »

-« Elle est représentative des nouveaux Bordelais qui reviennent aux [sic] pays. Le fait d'être issue de la société civile représente un atout et une forte attente. Le monde de l'entreprise et de la politique n'ont pas suffisamment d'interactions. Commencer par une expérience municipale est résolument une bonne méthode, à l'inverse des parachutages de grands patrons à des fonctions gouvernementales. La politique ne doit pas être le pré carré des professionnels de la politique. »

-« Attirée par les valeurs de feu l'UDF, mais également proche de la social-démocratie un temps prônée par Dominique Strauss-Kahn, l'entrepreneuse est bien éloignée de l'idéologie partisane et n'a jamais été encartée. A son panthéon politique figure la séquence Thatcher-Blair, "parce qu'il faut casser le système par un électrochoc avant de construire une politique social-démocrate". »

-« {D]étachée des systèmes partisans, convaincue qu'il faut "faire de la politique autrement" et novice dans ce domaine, pourra-t-elle exister dans un environnement différent du sien ? "Je ne me prends pas pour ce que je ne suis pas. Je crois à la complémentarité des talents et à l'apprentissage. Ce que j'aime sur cette planète, ce sont les gens qui tirent vers le haut." Evidemment, toujours modeste, elle ne parle pas d'elle. Mais la question de la relève d'Alain Juppé dans six ans a traversé tous les esprits lors de l'annonce de la présence de Virginie Calmels sur sa liste. »

-« Virginie Calmels ne recherche donc ni la notoriété ni l'argent (les deux étant déjà acquis). Il y a autre chose, de l'ordre du dépassement personnel. Une approche presque mystique. Une fois de plus, Miss Calmels a la foi. Préparez les sermons. Prochain rendez-vous politique en 2020 ou... en 2017 ? »

Blonde aux yeux bleus à qui il est possible d'accoler le terme de « miss », catholique, entrepreneuse sentimentale, issue de la société civile, partisane d'une politique différente, libérale ayant également des sympathies pour la gauche cette femme est de surcroît originaire de l'agglomération bordelaise ; voilà une somme de qualités importantes. D'autant plus que le journaliste qui dresse ce portrait ne manque pas de souligner l'investissement de V. Calmels dans son rôle de mère⁵. A côté de qualités féminines traditionnelles – religion, maternité, sentimentalité – ressortent les éléments qui composent la « *rhétorique managériale* » (Amintas et Junter, 2009) de la performance économique des femmes ici transposée au service de la légitimation de la présence des femmes en politique de manière particulière et de la représentation politique de manière plus générale. L'image qui est ici renvoyée de V. Calmels est caractéristique de la logique d'une réforme paritaire alliant « deux dimensions de conservation et de changement » (Paoletti, 2006, p. 156).

Dans ce jeu électoral sur le genre, l'idée n'est certainement pas d'opposer les femmes et les hommes en agitant le spectre d'une « guerre des sexes », D'ailleurs, les femmes ne mentionnent

⁵ Gaël Tchakaloff, « Portrait : Virginie Calmels, ou comment une femme peut en cacher une autre », *lenouveléconomiste.fr*, 29/01/2014

jamais les résistances masculines. Bien au contraire, durant cette campagne, elles louent fréquemment les hommes qui, dans le secteur de l'entreprise ou en politique, sauraient leur faire confiance. Il s'agit aussi et surtout de répéter un discours « profemme » mettant en avant le volontarisme et l'optimisme féminins. Au-delà de l'entrepreneuriat, les thématiques associées à la question des femmes – sport, responsabilités économiques, administratives et politiques – sont particulièrement marquées par l'idée de performance. De plus, cette centrale activité entrepreneuriale des femmes serait le lieu d'investissement de compétences typiquement féminines tel l'altruisme. Ces discours s'inscrivent dans le sillage de l'« évocation de vertus [économiques] dites "féminines" » rappelant les qualités politiques mises en avant pour justifier la réforme paritaire (Laufer et Paoletti, 2010, p. 167) ; les échanges entre définition économique et définition politique de la féminité légitime sont à double-sens.

Ce discours différentialiste entre en résonance particulière avec le projet économiquement libéral porté par la liste d'alliance de la droite et du centre tout en permettant de s'adresser à la fois aux franges les plus conservatrices et les plus traditionnelles de l'électorat bordelais. Plus généralement, le traitement de cette question des femmes participe à la construction d'un « projet de ville » (Pinson, 2006) visant à développer les capacités économiques d'une métropole bordelaise qui se doit de sérieusement concurrencer d'autres territoires urbains. C'est tout l'enjeu d'une attractivité qui se veut à la fois économique et démographique, d'où l'intérêt porté aux mères de famille actives et qualifiées rencontrant des difficultés dans leur vie professionnelle alors qu'elles souhaitent elles aussi « faire carrière » ; ce sont ici des catégories sociales plus « moyennes » qui sont visées. Alors que, du point de vue de la genèse des politiques publiques, féminisme et familialisme entrent généralement en conflit (Commaille, 2001, p. 140), ici, la promotion des femmes s'accompagne d'une valorisation et d'une non remise en question de leur investissement au sein de la sphère domestique alors que la place des pères n'y est jamais interrogée ; « concilier » et « transmettre » restent des activités féminines (Junter-Loiseau, 1999).

Cette préoccupation pour la conciliation des vies privées et professionnelles des femmes est à relier à une conciliation plus large. Cette mise en avant politique des femmes et des questions féminines est également une figuration d'une idéale conciliation des intérêts féminins et masculins d'une part, des intérêts économiques et domestiques d'autre part, l'ordre politique favorisant cette harmonie des choses qu'il ne saurait perturber. Ce qui est ici donné à voir, ce sont des ordres politique, économique, domestique et sexuel idéaux car déconflitualisés, accordés et réunis autour des valeurs libérales.

III) POLITISER AVEC TACT, UNE PARADOXALE DÉCONFLITUALISATION DE LA QUESTION HOMOSEXUELLE

L'autre question sexuelle rendue saillante par cette campagne électorale est la question homosexuelle. La relative importance de cette thématique est notamment révélée par la composition de la liste d'A. Juppé, tout comme les divisions internes que cette question suscite au sein du camp du maire sortant. En effet, cette liste comprend des candidats hommes identifiés comme homosexuels. Il en va ainsi de Marik Fetouh (MoDem), fondateur du premier centre LGBT bordelais et partisan affiché du mariage pour tous. C'est également le cas de Fabien Robert, jeune élu du MoDem (30 ans). Il ressort de notre enquête que, sur la liste d'A. Juppé, si l'homosexualité n'est quasiment jamais dissimulée par les colistiers hommes qu'elle concerne, il n'en va pas de même de l'homosexualité féminine qui reste invisible. Outre ces candidatures, la liste d'A. Juppé accueille également celle d'Edouard Du Parc, militant catholique et leader girondins de La Manif pour tous, recrutement notamment dénoncé par la liste menée par le Parti socialiste. A. Juppé réunit

donc les contraires. Plus précisément, il est possible de noter une opposition entre la sensibilité dominante de l'entourage proche d'A. Juppé et celle de certains de ses soutiens. C'est ce qu'il nous a été donné d'observer à l'occasion de notre participation à une réunion de la commission famille de l'équipe de campagne du cinquième quartier de Bordeaux :

La réunion a lieu dans des locaux généralement occupés par le Secours catholique. En introduction, la responsable officielle de la campagne d'A. Juppé sur ce quartier tient à rassurer les 6 femmes membres de la commission (le seul homme présent ce soir là est un enquêteur). Certes, des établissements de l'académie de Bordeaux et de la capitale girondine ont été choisis comme « pilotes » pour expérimenter les « ABCD de l'égalité », mais ce programme vise seulement à lutter contre les inégalités entre les sexes, ce qui est « enfoncer des portes ouvertes ». Pourtant, les autres participantes s'interrogent. L'opération de l'Éducation nationale ne s'inscrirait-elle pas dans cette « volonté délibérée de gommer la différence fille-garçon », de « gommer à outrance comme Simone de Beauvoir », cela afin d'atteindre un « genre neutre », et tout cela par l'entremise des « associations gays, lesbiennes, trans » clamant « papa porte une robe » ? Rapidement, les propos rassurants et modérés de la responsable laisse donc la place à de multiples revendications et inquiétudes : idée de participer à la journée de retrait de l'école (JRE), volonté de « rassurer les familles » contre cette « idéologie », interrogation sur la banalisation – voire de l'effet de mode – de l'homosexualité chez les adolescent.e.s, etc. Alors qu'est émise l'idée d'interpeller A. Juppé sur cette question, une participante de la commission raconte, outrée, qu'elle a tenté de faire part de ses inquiétudes à l'équipe de campagne d'A. Juppé qui lui aurait alors répondu : « Oui, nous savons que nous avons des personnes d'extrême-droite, nous faisons attention ». Les participantes se mettent d'accord sur le fait que certaines populations comme celles du quartier de St-Michel – quartier populaire accueillant traditionnellement les différentes vagues d'immigration – sont, elles, réellement misogynes et homophobes. Là-bas, « le mec, c'est un mec, il a une grosse bite ». Un travail auprès de ces populations est donc jugé nécessaire, ce qui n'est pas le cas pour les personnes du milieu social bourgeois auquel elles appartiennent. L'opposition avec Saint-Michel est souvent activée. Une participante, ancienne enseignante du CELSA de Paris II, déclare ainsi : « Nous ne sommes pas d'extrême-droite ou rétrograde parce qu'on est de Saint-Genès et pas de Saint-Michel. C'est biologique : oui je suis une femme, oui j'ai des seins ! » Alors que la dénonciation de l'idéologie du genre et de l'hétérosexisme des populations « au bas de l'échelle » fait consensus, une participante en carré Hermès raconte que le soir du vote de la loi ouvrant le droit au mariage aux couples de même sexe, elle et quatorze de ses ami.e.s qu'elles recevaient se sont amusé.e.s à proposer de contracter ensemble un mariage polygame, voire mieux, d'aller chercher des chèvres dans les champs pour se marier avec elles puisque désormais tout était permis. La réunion se termine sur ces plaisanteries. « Juppé en robe ! » peut-on entendre au milieu des éclats de rire. Nous restons ensuite discuter avec une des participantes les plus sensibles à la propagation de l'« idéologie du genre », ses inquiétudes sont renforcées par le fait que le maire de quartier, également responsable de la campagne d'A. Juppé, est un « homosexuel notoire proche des milieux LGBT ».

Le travail de terrain menée montre que ces prises de position des membres de cette commission famille se traduisent par la participation à différents mouvements farouchement attachés à la naturalisation de l'ordre sexuel. Il a ainsi pu être remarqué que ces femmes pouvaient également se retrouver dans les activités de La Manif pour tous, dans celles de l'Association des familles catholiques (ACF) ou encore dans la préparation de conférences dénonçant la « théorie du genre » et organisées par l'ACF ou une association écran de l'Action française.

A contrario et comme ces militant-e-s le perçoivent bien, l'entourage d'A. Juppé est plutôt favorable à un traitement libéral de la question homosexuelle. C'est ce que montrent les entretiens effectués auprès de membres des cercles plus rapprochés d'A. Juppé : une élue sortante en charge des précarités (Alexandra Siarri, non encartée), un nouvel élu adjoint au maire en charge des discriminations (Marik Fetouh, MoDem), une nouvelle et jeune maire de quartier (Emilie Kuziew – UMP) ou une responsable du cabinet du maire (Isabel Madrid – UMP). Ces différents membres de l'équipe municipale se positionnent tou-te-s au centre-droit et affichent des convictions sociales, inscrites dans la lignée du Parti radical ou dans celle du gaullisme. Il et elles constatent que le renouvellement de l'équipe municipale opéré à la faveur de ce scrutin municipal se caractérise par le départ de personnalités politiques vieillissantes proches des milieux catholiques conservateurs (Véronique Fayet et Hugues Martin), farouchement et publiquement hostiles au mariage pour tous et à l'adoption par les couples de même sexe. Ce renouvellement se fait à la faveur d'élu.e.s plus jeunes, toujours centristes ou gaullistes mais favorables à ces transformations du droit de la famille, quand elles ne militent pas clairement en leur faveur. Pour ces personnes qui, d'une manière ou d'une autre, incarnent un certain renouvellement de l'entreprise politique municipale d'A. Juppé, comme pour le reste de cette équipe politique, le recrutement d'un animateur de la Manif pour tous est un signe d'« écoute », d'« ouverture » et de « rassemblement » ; et il s'agit-là de qualités remarquables qui font la marque de l'entreprise politique juppéenne. En situation d'entretien, M. Fetouh déclare ainsi :

« La société, elle est finalement complexe et le but d'une mairie c'est quand même de faire en sorte que l'on arrive à tous dialoguer ensemble, même les gens qui sont opposés au mariage pour tous, à la limite, il vaut mieux qu'on les ait avec nous, qu'on arrive à discuter, à faire passer nos idées, et à construire du commun. C'est beaucoup plus productif du point de vue de l'intérêt général que plutôt que de faire bloc contre bloc et d'être dans des clivages idéologiques qu'on ne pourrait pas dépasser »

Au fil des développements du débat, puis du projet de loi et des manifestations d'opposition en 2013-2014, A. Juppé a pu prendre des positions ambiguës voire contradictoires sur la question du mariage homosexuel et de l'homoparentalité. Laissant tout d'abord entendre qu'il pouvait y être favorable (Arambourou, 2014b), il a ensuite fait preuve de critiques envers ce projet de loi. Ce qui reste constant, c'est que ses prises de position le distinguent toujours de ses rivaux nationaux de l'UMP ; contrairement à Jean-François Copé, il n'appelle pas à participer aux rassemblements de La Manif pour tous. Il donne néanmoins certains gages aux franges les plus conservatrices de son électorat. Une fois, l'élection passée et les nominations au sein de l'exécutif municipal effectuées, la relégation de la position opposée au mariage pour tous est flagrante. E. Du Parc devient ainsi simple conseiller municipal délégué aux professions libérales alors que M. Fetouh devient adjoint au maire en charge de l'égalité et de la citoyenneté. Lors du vote de la délibération concernant l'installation de l'Observatoire bordelais de l'égalité, E. du Parc prend la parole pour exprimer son opposition à ce projet car, selon lui, la funeste idée d'égalité – appliquée aux questions sociales ou sexuelles – ne « sert qu'à rééduquer la population ». Il ne s'oppose pas mais s'abstient – il est le seul élu de la majorité municipale à le faire. Le 2 octobre 2014, lors de son passage à l'émission « Des paroles et des actes » qui officialise son statut de candidat à l'investiture présidentielle de l'UMP pour 2017, A. Juppé se déclare contre l'abrogation de la loi Taubira et prêt à accepter l'ouverture de l'adoption aux couples de même sexe. Accompagné de M. Fetouh qui est présent dans le public, il rappelle son investissement bordelais pour la lutte contre les discriminations, qu'elle soit liée à l'origine, au sexe ou à la sexualité. Il s'agit-là d'une déclinaison de sa méthode, « apaiser, rassembler, réformer », qu'il emploie aussi bien à Bordeaux que sur cette scène politique nationale.

L'observatoire mis en place se caractérise par la participation d'universitaires bordelais proche de la gauche locale. On sait que l'espace politique bordelais est marqué par les intrications entre géographes et politiques en ce qui concerne les questions d'urbanisme (Cadiou, 2009). Dans la composition du comité scientifique de cet observatoire, on retrouve logiquement un géographe pourtant connu pour son engagement auprès de V. Feltesse : Yves Raibaud. D'autres universitaires proches des réseaux locaux du Parti socialiste y sont associé-e-s, tels François Dubet et Jean Petaux. Il voit aussi le recrutement de deux jeunes docteurs – respectivement en sociologie et en droit - s'inscrivant dans une perspective *queer*. L'observation des premiers mois de cette mandature amène à se demander si l'intégration des questions de genre dans celle plus générales des discriminations ne conduirait pas à une dissolution des premières dans le cadre d'un processus analogue à celui observé avec le *gender mainstreaming* (Jacquot, 2006). Elle conduit encore à émettre l'hypothèse selon laquelle la question homosexuelle serait plus susceptible d'être prise en compte une fois mêlée à d'autres problématiques.

CONCLUSION

Comme pour la question des femmes, le cadrage du traitement de la « question homosexuelle » est marqué par la déconflictualisation. Cela est bien paradoxal, en effet, les épisodes de la mise à l'agenda parlementaire et du vote de la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe se caractérise par l'activation d'une division fondamentale par le mouvement de la Manif pour tous. Pour ces derniers, il s'agit ni plus ni moins que de la défense d'une conception de la famille jugée conforme à une caractéristique anthropologique censée fonder l'humanité : la différence des sexes. En réponse, le camp favorable à ces réformes n'hésite pas à qualifier les opposants d'homophobes – il en va ainsi des membres de la liste socialiste dénonçant la présence d'E. Du Parc. L'étude de la campagne municipale 2008 de trois députés de l'UMP, par ailleurs fervent supporters de Nicolas Sarkozy, montre le recours systématique « à des stratégies de dépolitisation » passant notamment par « la transgression des clivages partisans », stratégies qui restent conditionnées par les trajectoires individuelles et les configurations locales rencontrées (Petitfils, 2013, p. 48). C'est cette même stratégie mais déterminée par une identification politique de centre-droit, une configuration locale valorisant une droite consensuelle et centriste sur laquelle se présente une gauche socialiste et écologiste nationalement et localement porteuse de la dynamique de sexualisation de la vie et des questions politiques ainsi que la diffusion des valeurs d'égalité des sexes au sein de l'espace social qui conduisent l'entreprise politique d'A. Juppé à adopté cette stratégie de traitement proprement libéral des questions sexuelles. Ainsi, après avoir investi quelques années auparavant les questions de démocratie participative et d'écologie, il rajeunie opportunément une entreprise politique vieillissante.

Au niveau de l'espace politique bordelais, le traitement des questions sexuelles par l'entreprise politique d'A. Juppé se coule donc dans un travail de représentation comme travail de rassemblement. Dans son usage de la sexualisation de la vie politique et de dans celui de la politisation des questions sexuelles, cette entreprise de légitimation n'a même pas à « s'accomode[r] d'une représentation conflictuelle de la société » (Lagroye, 1997, p. 405), ce qui est notable. Cette caractéristique peut être reliée aux logiques du pouvoir local en générale et à celles de la configuration politique bordelaise en particulier, particularités que les usages des questions de genre et de sexualité contribuent à reproduire. Pour l'entreprise politique d'A. Juppé, la sexualisation de la vie politique et la politisation des questions sexuelles constituent donc des ressources permettant de rénover le rôle de leader bordelais et l'image d'un leader vieillissant, et avec elle celle d'un groupe représenté comme moderne mais attaché à un certain ordre, divers mais avant tout uni autour des

valeurs libérales.. Les conflits ouverts que ces thématiques cristallisent au niveau national sont ici parfaitement régulés, du moins le temps de la campagne.

Cette entreprise politique est alors politiquement distinguée – cette liste remporte l'élection dès le premier tour avec 60% des suffrages exprimés. Pour sa part, A. Juppé est confirmé dans son statut de « grand homme » (Godelier, 1982) – il finit l'année en obtenant le prix de l'homme politique de l'année 2014 décerné par le magazine *GQ* alors qu'il avait commencé cette même année en recevant le prix du meilleur maire de France décerné par *L'Express*. Plus précisément, A. Juppé se distingue par sa conformité. Tout d'abord parce que les innovations politiques locales sont bien souvent toutes relatives. Certes, il paraît moderne de s'appuyer sur des réseaux de femmes actives et entrepreneuses. Mais ces « Elles de Juppé » constitue un soutien féminin qui confirme le leadership masculin. Surtout, la ville de Bordeaux ne fait que rejoindre la liste déjà longue des collectivités territoriales engagées pour l'égalité des sexes et la lutte contre l'homophobie (la saillance de ces thématiques a néanmoins surpris les enquêteur.e.s). La production de cette offre politique n'est donc pas simplement une simple stratégie. Elle répond à des contraintes plus ou moins ressenties comme telles et liées au développement des adhésions aux normes de genre égalitaires. Ainsi, une enquête menée à l'occasion de l'élection présidentielle de 2012 montre que les électors de François Bayrou, Nicolas Sarkozy et Nicolas Dupont-Aignan ont majoritairement une image positive du mot « féminisme » (Sénac et Parodi, 2012, p. 234). De ce point de vue, les attentes des électors de gauche et de droite diffèrent peu et la thématique peut donc être rassembleuse. La même enquête montre qu'une courte majorité de ces électors est opposée au mariage pour tous, ce qui différencie les électors de droite des électors de gauche – qui y sont largement favorables – sans non plus les opposer. L'ouverture de cette entreprise politique à la question homosexuelle est donc plus un marqueur centriste – c'est un élu MoDem qui est en charge de ces questions – mobilisé avec tact pour concilier cette marque de progrès avec les attentes des fractions les plus conservatrices de l'électorat. Cette observation localisée confirme le constat d'une « conjoncture politique où "la cause des homosexuels" est devenue "le critère" de l'opposition droite/gauche » (Mauger, 2015, p. 126).

Les conceptions de l'ordre sexuel manifestées par cette entreprise politique lui permettent de se légitimer en collant aux catégories de classement dominant l'ordre social (Dulong, 2003). Ici, il faut noter que les féminités mises en avant montrent qu'il ne s'agit pas que de reproduire les stéréotypes de genre les plus classiques mais aussi de se conformer aux évolutions perçues de l'ordre sexuel ; les femmes participent alors au renforcement de l'inscription d'une forme de compétence économique dans la compétence politique (Dulong, 1997) ; il s'agit-là d'une nouveauté comparée au scrutin municipal de 2001.

Par ailleurs, il est possible de se demander si nous n'assistons pas à une évolution de l'économie des relations entre dimensions locale et nationale de la vie politique à laquelle participe ce traitement des questions sexuelles. Dans le sens de notre observation de la continuité entre l'entreprise municipale et l'entreprise présidentielle juppéenne, il est possible de se demander si l'usage du local comme outil de légitimation de l'activité politique nationale qui passait jusqu'alors avant tout par la valorisation de la proximité (Lefebvre, 2005) n'aborde pas ici une nouvelle étape. Il consisterait alors en l'import d'un mode de représentation associé à l'échelon local et marqué par un consensualisme prononcé à un échelon national (d'où, peut-être, l'échec de la conflictualisation de la vie politique locale par l'import d'une question homosexuelle relevant du domaine national). En ce sens, *Le Figaro.fr* du 11 février 2015 observe :

« Candidat déclaré depuis août, le maire de Bordeaux a vanté sa ligne politique, celle de la modération, en invoquant Montesquieu, né près de sa ville. "L'esprit de modération est une

vertu. Monter aux extrêmes, c'est très facile, mais il faut du courage pour être modéré". Il veut rassembler autour de lui ceux qui veulent "réussir l'alternance". Et il ratisse large, même au-delà du MoDem : "Il y a aujourd'hui un certain nombre de sociaux-démocrates au Parti socialiste qui n'apprécient pas comment le parti conduit la France et qui sont prêts à envisager autre chose! Soyons ouverts", a-t-il préconisé, faisant référence à la cogestion sur le terrain local. "Je vais aggraver mon cas mais mon premier vice-président à la métropole est socialiste!", a-t-il ironisé. »

BIBLIOGRAPHIE

- Achin et alii, 2007, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica.
- Achin et Paoletti, 2002, « Le "salto" du stigmat. Genre et construction des listes aux municipales de 2001 », *Politix*, vol. 15, n°60, pp. 19-33.
- Agrikoliansky Eric, Heurtaux Jérôme et Le Grignou Brigitte, dirs., 2011, *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.
- Amintas Alain et Junter Annie, 2009 « L'égalité prise au piège de la rhétorique managériale », *Cahiers du genre*, n°47, pp. 103-122.
- Arambourou Clément, Bugnon Fanny et Paoletti Marion , 2015, « Les questions sexuelles comme enjeu électoral municipal à Bordeaux », *Métropolitiques*
- Arambourou Clément, 2014a, « Les conditions d'une représentation des femmes en politique. Le genre comme langage politique autorisé », in Alice Mazeaud et alii, dirs., *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, PUR, 2014, pp. 67-79.
- Arambourou Clément, 2014b, *Les masculinités du métier politique. Contribution à l'étude de la production du genre en politique au temps de la parité*, thèse effectuée sous la direction de Marion Paoletti, 2014, 536p.
- Arambourou Clément, 2009, *Flux et reflux des politiques publiques en faveur des femmes au niveau municipal : le cas de Blanquefort (33)*, mémoire de master 2 effectué sous la direction de Marion Paoletti, 2009, 136p.
- Bourdieu, 1981, « La représentation politique, éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°36-37, pp. 3-24.
- Braud Philippe, 1996, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de SciencesPo, 263p.
- Cadiou Stéphane, 2009, « Projet urbain, débats intellectuels et engagements savants. Le cas de l'agglomération bordelaise », *Les Annales de la Recherche Urbaine, Plan Urbanisme - Construction - Architecture*, 2008, n°104, pp.58-67.
- Commaille Jacques, 2001, « Les injonctions contradictoires des politiques publiques à l'égard des femmes », in Laufer Jacqueline et alii, *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, PUF.
- Dulong Delphine, 1997, « Quand l'économie devient politique. La conversion de la compétence économique en compétence politique sous la Ve République », *Politix*, vol. 9, n°35, pp. 109-130.
- Dulong Delphine, 2003 « Des actes d'institutions d'un genre particulier. Les conditions de légitimation des femmes sur la scène électorale (1945 et 2001) », in Lagroye Jacques, dir., *La politisation*, Paris, Belin, pp. 425-444.
- Fassin Eric, 2008, « Entretien avec Eric Fassin : Parler le langage universaliste de l'égalité des sexes et des sexualités », *Geste*, n°5, 2008, pp. 305-315.
- Faure Alain, 2015, « Les passions de l' élu local : du notable au médiateur », à paraître dans [Histoire@politique](#).
- Fraisse Geneviève, 1979, *Femmes toutes mains. Essai sur le service domestique*, Paris, Seuil.

- Garraud Philippe, 1994 « Le métier d'élu local : les contraintes d'un rôle », dans J. Fontaine et Gaxie, Daniel et Lehingue, Patrick, 1984, *Enjeux municipaux, la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, Presses universitaires de France – Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (PUF–CURAPP).
- Gaxie Daniel, 1994, *La Démocratie représentative*, Paris, Montchrestien.
- Godelier Maurice, 1982, *La production des grands hommes : pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Paris, Fayard.
- Guionnet Christine, 2013, « Fluctuation et légitimation des ressources politiques : ce que nous apprennent les études sur le genre » in Gateau M., Navarre M., Schepens F., dirs., *Quoi de neuf depuis la parité? Du genre dans la construction des rôles politiques*, Dijon, EUD, pp. 19-37.
- Jacquot Sophie, 2006, « Genrer les politiques publiques ? Le *gender mainstreaming* : lecture d'une norme d'action publique », in Muller Pierre, Ballmer-Cao Than-Huyen et Engeli Isabelle, dirs., *Les politiques du genre*, Paris, L'Harmattan, pp 65 - 82.
- Junter-Loiseau Annie, 1999, « La notion de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale », *Cahiers du genre*, n° 24, p. 73-98.
- Lacroix Bernard, 1985, « Conclusion », in d'Arcy François, dir., *La représentation*, Paris, Economica
- Lagroye Jacques, 1973, *Société et Politique. Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris, Pedone.
- Lagroye Jacques, 1993, « De l'« objet local » à l'horizon local des pratiques », in Mabileau Albert, dir., *À la recherche du « local »*, L'Harmattan, Paris, p.166-182.
- Lagroye Jacques, 1997, *Sociologie politique*, Paris, Presses de SciencesPo-Dalloz, 512p.
- Laufer Jacqueline et Paoletti Marion, 2010, « Spéculations sur les performances économiques des femmes », *Travail, genre et sociétés*, n° 23, avril, p. 167-170.
- Le Bart Christien, 2009, « L'étranger comme ressourcement : le séjour québécois d'Alain Juppé », *Pôle Sud*, n° 30, pp. 31-45.
- Leca Jean, 1992, « La représentation », in Olivier Duhamel et Yves Mény, dirs., *Dictionnaire constitutionnel*, Paris, PUF, pp. 914-917.
- Lefebvre Rémi, 2005, « Rapprocher l'élu et le citoyen. La 'proximité' dans le débat sur la limitation du cumul des mandats », *Mots*, 77, mars 2005, pp. 41-57.
- Mabileau Albert, 1991, *Le système local en France*, Paris, Montchrestien.
- Mauger Gérard, 2015, « Un cas de conversion : A propos de Edouard Louis, En finir avec Eddy Bellegueule, (Paris, éditions du Seuil, 2014), *Savoir/agir*, pp. 121-126.
- Mazeaud Alice, dir., *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, PUR, 2014.
- Médard Jean-François, 2006, « Le système politique bordelais (le "système Chaban") », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, n°4, pp. 657-679.
- Nay Olivier, 1997, *La Région, une institution. La représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*, Paris, L'Harmattan, 383p.
- Paoletti Marion, 2005, « Les effets paritaires sur la proximité », in Christian Le Bart et Rémi Lefebvre, dirs., *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques, op.cit.*, Rennes, PUR, pp. 129-143.
- Paoletti Marion, 2004, « L'usage stratégique du genre en campagne électorale », *Travail, genre et sociétés*, n° 11, pp. 123-141.
- Parodi Jean-Luc, 2004, « Les élections "intermédiaires" du printemps 2004 : entre structure et événement », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°4, pp. 533-543.
- Petitfils Anne-Sophie, 2013, : il y a plusieurs références
- Pinson, 2006, « Projets de ville et gouvernance urbaine. Pluralisation des espaces politiques et recomposition d'une capacité d'action collective dans les villes européennes », *Revue française de science politique*, vol. 56 (4), p. 619-651.
- Restier-Melleray Christiane, 2002, *Que sont devenues nos campagnes électorales ?*, Pessac, Presses

universitaires de Bordeaux.

- Révillard Anne, 2008, « Quelle politique pour les femmes ? Une comparaison France-Québec », *Revue internationale de politique comparée*, 15(4), p. 687-704.
- Rosanvallon Pierre, 1998, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 495p.
- Sadran Pierre, 2007, « Jacques Chaban-Delmas et "sa" région », in Lachaise Bernard, Le Béguec Gilles et Sirinelli Jean-François, *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Paris, PUF, pp. 395-408.
- Sawicki Frédéric, 1994, « L'homme politique en campagne. L'élection municipale de Dunkerque en 1989 », *Politix*, vol. 7, n°28, pp. 127-139.
- Sénac Réjane et Parodi Maxime, 2013, « Recomposition ou dépassement du gender gap à la française ? L'élection présidentielle 2012 », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°2, pp. 225-248.
- Sineau Mariette, 2011, *Femmes et pouvoir sous la Ve République : De l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Victoire Emile, *Sociologie de Bordeaux*, Paris, La Découverte, 2014.